



**DECISION N° 833D/ASCNPD/DG/CIPM/18 du 18 DEC 2018**

Portant publication du résultat de l'Appel d'offre N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/18 pour la construction de certains bâtiments du centre de référence de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement à Gwofon « Lot 01 ».

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

**Vu** la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

**Vu** la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

**Vu** la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

**Vu** le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

**Vu** le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

**Vu** le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

**Vu** la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

**Vu** La circulaire n°0001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2018 ;

**Vu** l'appel d'offre n°008/AONO/ASCNPD/CIPM/18 pour les travaux de construction de certains bâtiments des centres de référence de l'ASCNPD à Gwofon « lot 01 » ;

**Vu** les offres des soumissionnaires ;

**Vu** le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Considérant les nécessités de service ;

**DECIDE**

**Article 1 :**

L'Appel d'Offre n°008/AONO/ASCNPD/CIPM/18, pour les travaux de construction de certains bâtiments du centre de référence de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement à Gwofon « lot 01 »; Budget d'Investissement pluriannuel de ASCNPD exercice 2018 est déclaré infructueux pour non souscription de soumissionnaires.

**Article 2 :**

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 18 DEC 2018

Le Directeur Général



*Leossi*